

Vu le Code général de la fonction publique;

Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés;

**ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE**

**Arrête :**

**Article 1er :** Les 90 professeurs agrégés hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle du corps des professeurs agrégés au titre de l'année 2025

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE
DELPOUX	MANGENOT	BLANDINE	sciences de la vie et de la terre
DURAND	DURAND	PAQUERETTE	sciences physiques option physique
MERCAT	MERCAT	BRUNO	sciences de la vie et de la terre
BARRAU DAIGMORTE	BARRAU	PASCALE	sciences physiques option physique
VINCENT	QUIN	CAROLINE	sciences physiques option chimie
LABORIE	LABORIE	FREDERIQUE	sciences physiques option physique
LAFFITTE	LAFFITTE	FRANCOISE	lettres modernes
ROYO	LAYERLE	MAGALI	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
VAN WYNENDAELE	VAN WYNENDAELE	KARINE	histoire
LOUBET	LOUBET	PATRICK	sciences physiques option physique
CAZELLES GILLOT	GILLOT	EMMANUELLE	lettres classiques
LONGELIN	TROGADIS	ANTIGONE	lettres modernes
GLEIZES	FOULCHER	PASCALE	sciences physiques option chimie
LEMONNIER	LEMONNIER	PHILIPPE	sciences physiques - physique appliquée
FONDIMARE DU PLESSIS	FONDIMARE DU PLESSIS	OLIVIER	philosophie
MURAT	MURAT	VINCENT	sciences physiques option physique
CANTIER	BUCALOSSI	FRANCOISE	arts - arts plastiques
SABUCO	TRAUTMANN	CHRISTEL	sciences physiques option chimie
KAHRAMAN	BOFFOCHER	DOMINIQUE	sciences physiques option chimie
GALLARDO	GALLARDO	LOETTITA	lettres classiques
LACOUÉ LABARTHE	CHARLEUX	SOPHIE	lettres modernes
MARINO	MARINO	ERIC	sciences physiques - physique appliquée
ROUMIGUIERE	ROUMIGUIERE	LIONEL	mécanique
DELONCLE	DELONCLE	AGNES	mathématiques
BAROME	BAROME	FREDERIC	mathématiques
MALMON	ALAUX	ANNIE	lettres modernes
MARTINI	MARTINI	MICHELE	lettres modernes
GAU	ANDRE	VERONIQUE	philosophie
MUSIAL	MUSIAL	MANUEL	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
ORFILA	ORFILA	JEAN LOUIS	sciences physiques
REY	REY	CHRISTOPHE	sciences de la vie et de la terre
BOIGNARD	VERGEYNST	FLORENCE	mathématiques
VAILLON	VAILLON	ISABELLE	philosophie
MARS	MARS	JEAN PIERRE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
HAUDIQUET	HAUDIQUET	NICOLAS	lettres modernes
COSTES	COSTES	LAURENT	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
BELLECAVE	BELLECAVE	VALERIE	mathématiques
LABETAA	LABETAA	JULIEN	mathématiques
AMBRE	AMBRE	SABRINA	philosophie
LACROIX	COMAS	FLORENCE	mathématiques
BRU	BRU	JEAN-MICHEL	mathématiques
LALANDE	LALANDE	SEVERINE	économie et gestion option finance et contrôle
GILLIARD	GILLIARD	HUGUES PIERRE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
XIBERRAS	XIBERRAS	ANDRE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique

POUQUET	WALD	NADIA	sciences sociales
AMAT CHAPPUIS	AMAT	LAURE	sciences physiques option chimie
FRUCHON	FRUCHON	CEDRIC	mathématiques
CHARLES	DEHONDT	CHRISTELLE	mathématiques
PAGES	PAGES	VERONIQUE	lettres modernes
GALERA	GALERA	PASCALE	lettres classiques
FERRY	FERRY	CHRISTOPHE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
TARRADE	TARRADE	CELINE	philosophie
GOURRAT	GOURRAT	BERTRAND	éducation physique et sportive
JEANMASSON	FALZON	SABINE	économie et gestion (agrégation interne)
HERNANDEZ IGLESIAS	HERNANDEZ IGLESIAS	MARIA-ESPERANZA	espagnol
LABARRERE	CODINA	CAROLE	sciences physiques - physique appliquée
ROUSSEAU	ROUSSEAU	BERNARD	arts - arts plastiques
VAN DER REST	ADAM	ANNE-LAURE	sciences de la vie et de la terre
DONNADIEU	DONNADIEU	JEAN-LOUIS	histoire géographie
BATIGNE	BRIOT	NATHALIE	économie et gestion option marketing
DUBREUIL	MARTIN	MYRIAM	sciences physiques option chimie
MASSON	MASSON	PHILIPPE	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
GARRIC	LOPEZ	SOPHIE	lettres modernes
FOUQUET	FOUQUET	VERONIQUE	économie et gestion option marketing
LOUMAGNE	LOUMAGNE	FABIENNE	sciences physiques option chimie
BONNET	BONNET	MICHEL	sciences physiques option physique
HUBERT	HUBERT	PHILIPPE	sciences de la vie et de la terre
DUMAS	DUMAS	PATRICK	économie et gestion option finance et contrôle
CAZANAVE	CAZANAVE	CECILE	espagnol
ROUX	ROUX	MAX	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
LAMBERT	LAMBERT	EMMANUELLE	lettres modernes
BOUNET	BOUNET	NICOLAS	géographie
CASALS	CASALS	MARIE-NOELLE	lettres modernes
NAVARRO	NAVARRO	PIERRE	biochimie - génie biologique
FOULON	FOULON	GILLES	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
BERJAUD ARRIBAS	BERJAUD	CATHERINE	espagnol
MAURY LASCoux	MAURY LASCoux	NANCY	lettres classiques
VEYRIES	JOULAS	FABIENNE	lettres modernes
POUMEYRIE	POUMEYRIE	LAURENT	mathématiques
CHABBERT	CHABBERT	PIERRE	éducation physique et sportive
VULLIEN	MURRIS	STEPHANIE	sciences physiques option physique
LOUKIL	LOUKIL	SAMI	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
CHARPENTIER	CHARPENTIER	PIERRE	histoire
MARCHAND TONEL	MARCHAND TONEL	XAVIER	sciences sociales
MISSIER	MISSIER	ANTOINE	mathématiques
ROUGIER	ROUGIER	MARION	anglais
BERNARD	BERNARD	SEBASTIEN	sciences physiques option chimie
BROT	BERKES	SYLVIE	sciences de la vie et de la terre
MULE	MULE	THIERRY	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
NONNE	NONNE	LAURENT	Economie et gestion option système d'information

Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 8 juillet 2025

Pour le recteur et par délégation,  
 Pour le secrétaire général empêché,  
 Le secrétaire général adjoint  
 Directeur des ressources humaines  
 Laurent VACH

**VOIES ET DELAIS DE RECOURS :**

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

soit un recours gracieux ou hiérarchique,

soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois\* :

à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;

ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est à dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois\* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**NOTA :**

Part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés : 50,91% , la part des hommes est de : 49,09%

Part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés : 55,55% , la part des hommes est de : 44,44%